



## ANALYSE SUR LA COMPÉTITIVITÉ PRIX DANS LA CEMAC

Au premier trimestre 2022, la compétitivité prix des économies de la CEMAC, appréciée à partir du taux de change effectif réel (TCER) global<sup>1</sup>, s'est caractérisée par une réduction des gains de positions concurrentielles enregistrés au quatrième trimestre 2021. Ainsi, la variation du TCER global est passé de -2,4 % au quatrième trimestre 2021 à -1,1 % au premier trimestre 2022.

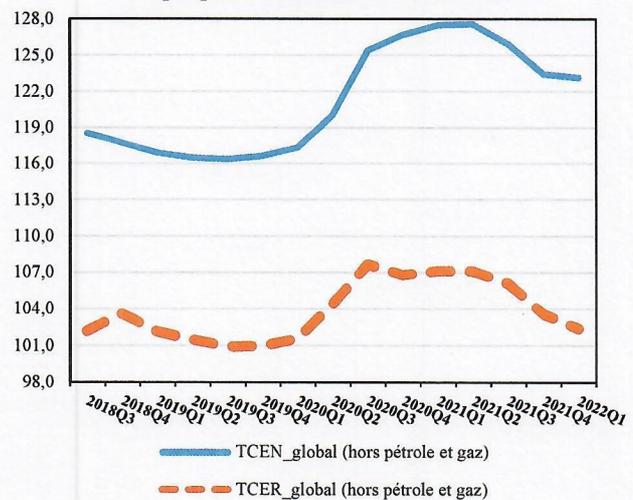
### Évolution du TCER global

Le repli de positions concurrentielles sur les marchés internationaux des pays de la CEMAC par rapport au quatrième trimestre 2021, s'explique par la réduction des gains de positions observés sur le front des exportations (-1,2 %, contre -2,4 % au quatrième trimestre 2021) et des importations (-1,1 %, après -2,3 % au quatrième trimestre 2021). Sur la période d'analyse, il ressort du graphique 1 que le TCER s'inscrit en dessous du taux de change effectif nominal (TCEN), traduisant un différentiel de taux d'inflation favorable aux pays de la CEMAC, par rapport à leurs principaux partenaires et fournisseurs. Le taux d'inflation de la CEMAC s'est établi en moyenne à 1,7 % en variation trimestrielle au premier trimestre 2022 contre une hausse de 2,9 % en moyenne dans les pays partenaires.

Par ailleurs, l'analyse de la compétitivité prix des pays de la CEMAC entre le quatrième trimestre 2021 et le premier trimestre 2022, fait ressortir une légère dépréciation du franc CFA par rapport aux monnaies de la plupart des principaux partenaires commerciaux. Ainsi, le TCEN s'est inscrit en baisse de 0,2 % au premier trimestre 2022, contre un recul de 2,0 % le trimestre précédent (*graphique 1*).

En termes réels, le franc CFA s'est déprécié vis-à-vis du dollar américain (-2,2 %), du yuan chinois (-1,7 %), de la livre sterling britannique (-1,0 %) et de l'euro (-0,4 %).

Graphique 1: Evolution du TCER/TCEN



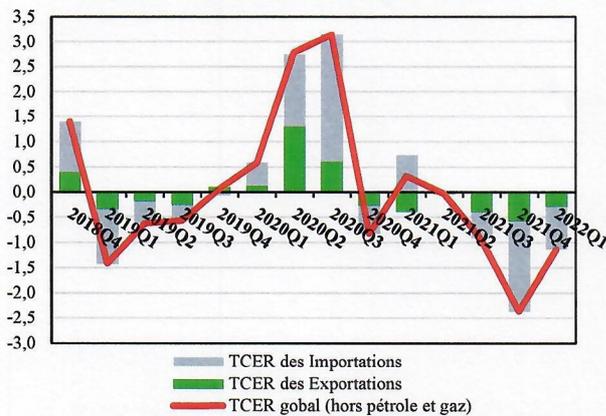
Source : BEAC

En termes de contributions à la variation du TCER global de la CEMAC au premier trimestre 2022, l'analyse du *graphique 2* montre que la contribution absolue du TCER des exportations a été de -0,3 % et celle des importations de -0,9 %.

<sup>1</sup> La compétitivité extérieure de la CEMAC est évaluée hors secteur pétrolier en raison du poids important du pétrole dans les exportations et du fait que cette activité, à forte intensité capitalistique, est entièrement off-shore. L'influence de l'exploitation pétrolière sur

l'indicateur de compétitivité extérieure ainsi calculé est implicite et s'apprécie par le biais des évolutions des prix domestiques.

Graphique 2 : Contributions absolues au TCER

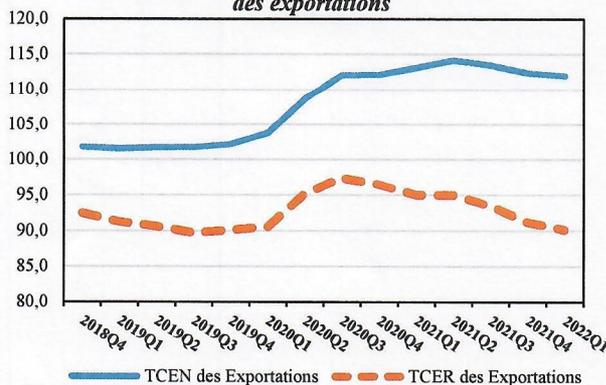


Source : BEAC

### 1. Evolution du TCER des exportations

En variation trimestrielle, le TCER des exportations a reculé de 1,2 % au premier trimestre 2022, contre -2,4 % la période précédente, en relation avec une légère dépréciation du TCEN des exportations (-0,4 %), conjuguée avec un différentiel d'inflation légèrement favorable à la CEMAC (-0,9 %) par rapport à ses principaux concurrents sur le marché des matières premières (hors pétrole), à l'exception de l'Indonésie (+1,8 %), la Malaisie (+0,8 %), l'Equateur (+0,6 %), l'Afrique du Sud (+0,2 %) et la Slovaquie (+0,2%).

Graphique 3 : Evolution du TCER/TCEN des exportations

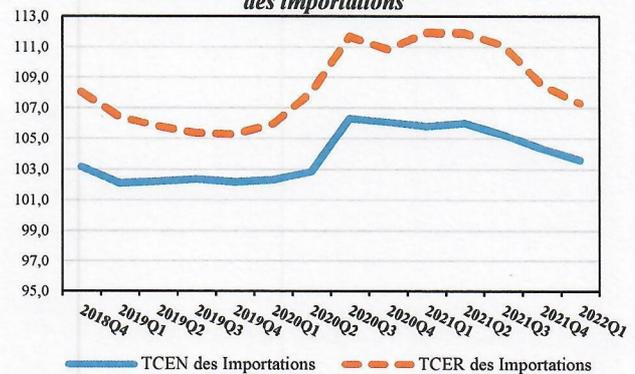


Source : BEAC

### 2. Evolution du TCER des importations

Le TCER des importations s'est inscrit en baisse de 1,1 % au premier trimestre 2022, sous l'effet combiné de la dépréciation du TCEN des importations (-0,7 %) et du faible niveau d'inflation des pays de la CEMAC par rapport aux principaux fournisseurs, à l'exception de la France (+1,6 %), l'Afrique du Sud (+1,5 %), le Royaume Uni (+1,3 %), la Corée du Sud (+1,3 %), l'Inde (+0,3 %) et les Emirats Arabes Unis (+0,2 %).

Graphique 4 : Evolution du TCER/TCEN des importations



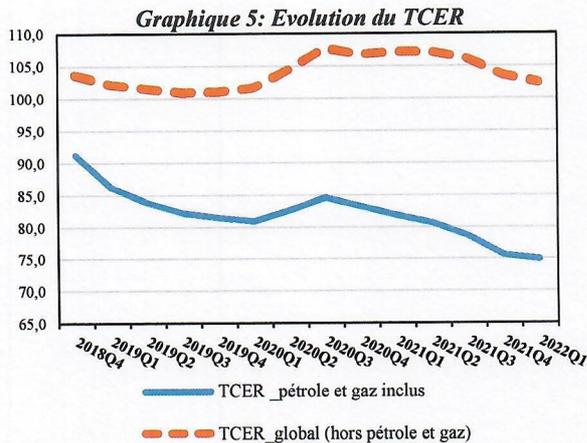
Source : BEAC

### 3. Sensibilité du TCER aux exportations de pétrole brut et de gaz naturels

Afin de ne pas introduire de biais dans les calculs et dans l'interprétation des résultats, et conformément aux standards internationaux, les produits énergétiques ont été exclus des calculs des pondérations. L'exclusion des produits énergétiques, en dépit de leurs poids dans les exportations en valeur des pays de la CEMAC (90 %), permet de gommer les effets de la variabilité des cours sur les marchés mondiaux.

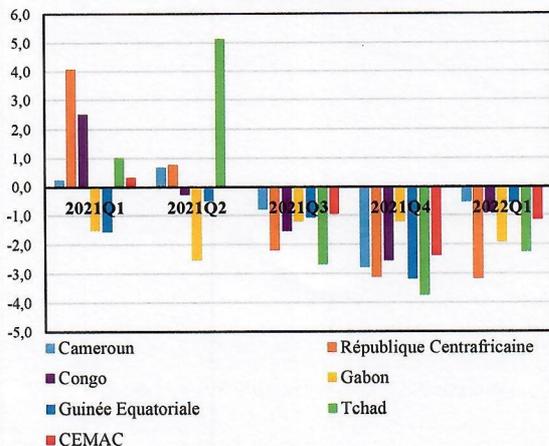
Depuis le troisième trimestre 2018, le TCER global (*hors pétrole et gaz naturels*) est supérieur au TCER *pétrole et gaz naturels inclus* (graphique 5), prouvant au passage que la prise en compte du pétrole et du gaz naturel dans l'analyse amplifie les gains ou les pertes de positions concurrentielles des économies de la CEMAC. En variation trimestrielle, le TCER global (*hors pétrole et gaz*

naturels) s'est déprécié de 1,1 %, au premier trimestre 2022, après une baisse de 2,4 % au trimestre précédent, tandis que le TCER (*pétrole et gaz naturels inclus*) a reculé de 0,9 % au premier trimestre 2022, contre -3,9 % au quatrième trimestre 2021.



Source : BEAC

**Graphique 6: Evolution du TCER des pays de la CEMAC**



Source : BEAC

Entre le dernier trimestre 2021 et le premier trimestre 2022, il ressort de l'analyse par pays une détérioration de la compétitivité en République Centrafricaine (-3,1 %, après -3,2 %), au Tchad (-2,2 %, après -3,7 %), au Congo (-0,9 %, après -2,5 %), au Cameroun (-0,5 %, après -2,8 %) et en Guinée-Equatoriale (-0,5 %, après -3,2 % au). Seul le Gabon a enregistré une légère amélioration de sa compétitivité (-1,9 %, après -1,2 %) (*Graphique 6*).

**En conclusion**, au premier trimestre 2022, les gains de compétitivité prix des économies de la CEMAC enregistrés au cours du quatrième trimestre 2021, se sont réduits au premier trimestre 2022, en raison de la baisse des gains de positions sur le front des exportations et des importations. Toutefois, la dépréciation du taux de change effectif nominal, renforcée par un taux d'inflation moins élevé dans la sous-région que chez ses partenaires, en particulier ses concurrents, a contribué à l'amélioration de la compétitivité-prix des économies de la CEMAC.

## PERSPECTIVES

En termes de perspectives, au deuxième trimestre 2022, les tendances observées au premier trimestre 2022 devraient se poursuivre. Le différentiel d'inflation favorable à la CEMAC par rapport à ses partenaires économiques devrait légèrement se réduire, du fait de la hausse des prix des produits importés par la CEMAC. Quant au taux de change effectif nominal, il devrait afficher une tendance à la baisse. Le franc CFA devrait se déprécier sur la période par rapport aux monnaies des principaux partenaires et fournisseurs, en raison de la baisse de l'euro (la monnaie d'ancre) par rapport aux principales devises, en particulier vis-à-vis du dollar américain. Ceci devrait refléter l'accroissement du différentiel de taux d'intérêt à court terme entre la zone euro et les États-Unis, sous l'effet d'une inflation plus forte aux États-Unis et de la trajectoire de la politique monétaire américaine différente.